



COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION **NORD**

PROGRAMME SPORTIF NATATION COURSE et MAÎTRES SAISON 2024 (De Janvier à décembre 2024)

(Version du 10 septembre 2024)



SOMMAIRE

Mises à jour	3
INTRODUCTION	4
PROGRAMME SPORTIF Natation Course 2024	5
Les districts dans le département	5
Le règlement des compétitions	6
L'organisation des Compétitions	7
Les Engagements	9
Les Officiels	10
SELECTIONS DEPARTEMENTALES DE NATATION COURSE 2024	13
LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES NATATION COURSE 2024	15
Découv'Nat - 1ère Journée.....	17
Critérium du Nord - 1er Plot.....	19
Découv'Nat - 2ème Journée	20
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU NORD OPEN DES MAÎTRES.....	21
Critérium du Nord - 2ème Plot	24
Découv'Nat - 3ème Journée	25
Critérium du Nord - 3ème Plot	26
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL et MEETING DU NORD OPEN.....	27
INTERCLUBS AVENIRS	31
Criterium de Rentrée - 1ère Journée	33
Criterium de Rentrée des Maîtres.....	34
Criterium de Rentrée - 2ème Journée	35
CHAMPIONNAT DU NORD OPEN WEBCONF@TION Hiver 25m	36
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL HIVER DES MAITRES.....	40
Découv'Nat - 4ème Journée	43
ORGANISATIONS CLUBS HORS CALENDRIERS	45
Dépôt des demandes.....	45
Désignation de la tête de jury.....	45
Validation des performances.....	45
RAPPEL FINANCIER.....	47

07/04/2024

- Page 13 : Sélections départementales Avenirs et Benjamins
- Page 27 : Organisation du Championnat départemental du Nord des 8 et 9 juin 2024 à St Pol/Mer
- Page 43 : Date du Découv'Nat 4 fixée au 8 décembre 2024

10/04/2024

- Page 13 : Modification de dates du regroupement Benjamins pour la Coupe de France des départements suite inversion de positionnement

13/04/2024

- Page 13 : Coupe 263 Benjamins – Précisions concernant la prise en charge des équipes

11/06/2024

- Page 32 : Interclubs Avenirs – Ajout du 50NL à la course des remplaçants
- Pages 36 & 40 : Championnat du Nord Open hiver 25m et Championnat départemental hiver des maîtres – Organisation attribuée à St Pol/Mer Natation.

10/09/2024

- Pages 16 : Critérium de rentrée 1^{ère} et 2^{ème} journée : Ajout des catégories A11 et A10 (Avenirs 2 et Avenirs 3)
Ajout de 2 organisations clubs dans le département
- Pages 33 & 35 : Ajout des catégories A11 et A10
Limitation d'engagements des A11 et A10 aux épreuves de la sélection départementale, les 50m et les 100m.

INTRODUCTION

Le Règlement Natation Course et Maitres détaillé ci-joint a fait l'objet dans sa rédaction de toute notre attention.

Nous espérons qu'il puisse répondre à vos attentes et permettre à tous vos adhérents de pouvoir pratiquer leur sport selon leur âge et leur niveau et ce dans les meilleures conditions en fonction d'un calendrier que nous avons essayé d'adapter au mieux pour la prochaine saison 2024.

Je tiens à féliciter tous les membres de la Commission de Natation du Nord pour l'important travail collégial effectué pour l'élaboration de ce Programme et nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions concernant celui-ci.

Bonne lecture et surtout Bonne saison sportive.

Pour la Commission
Philippe Todoskoff

PROGRAMME SPORTIF Natation Course 2024

Les districts dans le département

Les clubs du département sont répartis en 3 districts géographiques.

Ces districts évoluent sous les directives du Comité du Nord. Ils sont pilotés par un ou plusieurs bénévoles, qui ont pour missions d'animer ce district, de planifier les lieux d'organisation des compétitions du programme départemental, de répartir les clubs dans les différents centres organisateurs et de la désignation le jury de tête.

En retour, les clubs sont tenus de s'engager dans le centre qui leur a été attribué. Toutes modification, même exceptionnelle, est soumise à accord des responsables de district concernés, et à la validation par la Commission Technique Natation Course Départementale.

Organisation des districts :

District Centre Nord	District Maritime	District Sambre Escaut
AVAN VILLENEUVE D'ASCQ	DUNKERQUE NATATION	ASGL NATATION LOUVROIL
CN CROIX	ENC BRAY-DUNES	CN A AULNOYE AYMERIES
CN HALLUIN	GRAVELINES NATATION	CN CAMBRAI
D LOOS-HAUBOURDIN	HNC COUDEKERQUE	CN FOURMIES
FLANDRES LYS NATATION	OLYMPIQUE GRANDE-SYNTHÉ	CN SOMAIN ANICHE
LILLE METROPOLE NATATION	ST POL-SUR-MER NATATION	DENAIN NPH
LILLE UNIVERSITE CLUB		FNC DOUAI
LOMME NATATION		HYPPOCAMPE HAUTMONT
MARCQ NATATION		MARSOUINS ST SAULVE
RONCHIN OC		NSH JEUMONT
ROUBAIX NATATION		PELICAN CLUB VALENCIENNES
SECLIN NATATION		SN CAUDRESIS-CATESIS
SO ARMENTIERES		SAINT AMAND NPH
US RONCQ		US MAUBEUGE
US ST ANDRE		
WEPPEES NATATION		
Responsable du district : Caroline PAUL	Responsable du district : Henri HENNEGRAEVE	Responsables du district : Bernard COSAERT Freddy WALLET (par intérim)

Le règlement des compétitions

Les compétitions doivent être préparées en respectant scrupuleusement le règlement afférent à chacune d'entre elles, et notamment :

- **Les catégories d'âge**

Dames & Messieurs			
Catégories	Classification	Année de naissance	Age sportif
Avenirs	Avenirs	2013 et après	11 ans et moins
Benjamins	B12	2012	12 ans
	B13	2011	13 ans
Juniors	J14	2010	14 ans
	J15	2009	15 ans
	J16	2008	16 ans
	J17	2007	17 ans
	J18	2006	18 ans
Seniors	Seniors	2005 et avant	19 ans et plus

- **Les dates d'ouverture et de fermeture aux engagements**

- **Les dates de toutes les compétitions** (à centre unique et par district) sont fixées par la Commission Technique Natation Course Départementale et validées par le Comité Directeur du Comité Départemental.

Ces dates ne peuvent pas être modifiées, sauf accord préalable écrit de la Commission technique Natation Course départementale ou, à défaut, du Comité Directeur du Comité Départemental.

Dans le cas où cette règle d'intangibilité des dates de compétitions ne serait pas respectée, et qu'une compétition se déroulerait à une date modifiée sans l'accord préalable du Comité Directeur du Comité Départemental (ou, à défaut, du Bureau), tous les résultats de tous les nageurs engagés dans cette compétition ne seraient pas pris en compte pour les qualifications à une autre compétition, pour les sélections en équipe départementale, pour l'enregistrement des performances...

Par contre, l'ensemble des droits d'engagement payés pour cette compétition non-autorisée seraient perdus pour les clubs participants et resteraient dus, pour ceux qui ne les auraient pas acquittés.

- **L'ordre des épreuves prévues au programme**

L'ordre des épreuves ne peut pas être modifié, sauf accord préalable écrit de la Commission technique Natation Course départementale ou, à défaut, du Comité Directeur du Comité Départemental.

L'organisation des Compétitions

❖ Compétition par district :

Les organisations des compétitions par district sont définies, sur candidature des clubs, par le responsable de district, qui définira le nombre de centres nécessaires à l'organisation des différentes compétitions. Les attributions seront annoncées lors de la réunion annuelle de chaque district.

Les clubs organisateurs d'une compétition de district ont la responsabilité de :

- La gestion informatique de la compétition
- La préparation et l'impression du programme
- La mise en ligne du programme sur le live FFN
- La fourniture et l'impression des fiches de courses
- L'envoi du planning aux clubs engagés, et au responsable du district
- La réception et le traitement des forfaits
- La mise à disposition des bénévoles nécessaires au bon déroulement de la compétition, à savoir :
 - Secrétariat
 - Gestion extranet
 - Navette(s)
 - Speaker
 - Chambre d'appel
- La remontée des résultats via extranet à la FFN
- L'envoi du fichier ffnex pour intégration dans la base départementale à :
 - Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
 - Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com
- Le comité départemental invite l'organisateur à mettre de l'eau potable à disposition des officiels.

❖ Compétition à centre unique :

Liste non-exhaustive des compétitions départementales à centre unique :

- ✓ Championnat départemental hiver open
- ✓ Championnat départemental des Maîtres
- ✓ Championnat départemental été et Meeting open du Nord
- ✓ Interclubs Avenir

Les compétitions à centre unique sont sous la responsabilité conjointe du Comité Départemental et du club organisateur, avec la répartition des charges ci-dessous :

Le Comité Départemental a la responsabilité de :

- La désignation d'un représentant du Comité Directeur, appelé « Délégué départemental »
- La rédaction du règlement de la compétition
- La déclaration de la compétition auprès de la Ligue HDF
- La création de la compétition sur extranat.fr
- La fourniture des récompenses, des coupes et/ou des médailles
- La fourniture de visuel : banderoles, roll-up, flammes, etc du CD59
- La mise en place de différents stands d'animation, selon disponibilité des commissions concernées

Le club organisateur a la responsabilité de :

- La mise en place des équipements et l'installation du matériel (piscine, ligne de faux départ, lignes d'eau, lignes de virage, chaises, etc.)
- La mise en place des visuels et du podium
- La gestion informatique de la compétition pourra être conjointe avec la Commission informatique du Comité du Nord
- La préparation et l'impression du programme, ainsi que la mise en ligne sur le live FFN
- La fourniture et l'impression des fiches de courses, et/ou feuilles de chronométrage
- L'envoi du planning aux clubs engagés, et au Comité départemental
- La réception et le traitement des forfaits
- La mise à disposition des bénévoles nécessaires au bon déroulement de la compétition, à savoir :
 - Secrétariat
 - Gestion extranat
 - Navette(s)
 - speaker
 - Chambre d'appel
- La remontée des résultats via extranat à la FFN
- L'envoi du fichier ffnex pour intégration dans la base départementale à :
 - Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
 - Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Le club organisateur d'une compétition à centre unique sera exonéré des droits d'engagements pour ses nageurs participants, et se verra octroyer une somme forfaitaire de 300 € par jour de compétition au titre :

- des frais d'organisation,
- pour la mise à disposition d'eau potable pour les officiels.

Les Engagements

❖ Obligation de licence

Tout nageur participant à une compétition doit avoir sa licence Compétition FFN « homologuée » à la date limite d'engagement.

Aucune performance réalisée avant cette date d'homologation ne pourra être prise en compte.

Il est rappelé que toute personne intervenant dans l'organisation d'une compétition doit être licenciée à la FFN.

NB : la saisie de la licence sur le site fédéral permet l'homologation d'une licence dès son paiement par carte bancaire.

❖ Procédure d'engagements

Les engagements dans toutes les compétitions organisées sous l'égide du Comité Départemental Nord, se feront uniquement et exclusivement par le biais du site internet : www.extranat.fr, à l'exclusion de tout autre moyen, que ces compétitions soient « à centre unique » ou « par district ».

Aussi, il est recommandé aux clubs participants de bien vérifier les dates d'engagements, et de s'y conformer.

➤ Cas particuliers des 1^{ère} et 4^{ème} journées du Découv'Nat :

Les 1^{ère} et 4^{ème} journées du Découv'Nat sont ouvertes aux Avenirs licenciés « Compétition » et « Natation pour tous »

- En raison type de licence, les licenciés « Natation pour tous » ne pourront pas être engagés via extranat.fr.

Une gestion parallèle, par création d'une compétition locale sur extranat-pocket, devra être mise en place par l'organisateur.

Dans les mêmes périodes d'engagements que sur extranat.fr, les clubs enverront les engagements de ces nageurs à l'organisateur sous forme d'un tableau Excel, avec les Nom, prénom, IUF du nageur, ainsi que les épreuves et les temps d'engagements.

L'organisateur sera en droit de refuser les engagements qui lui seraient envoyés en dehors de cette période.

- En raison du type de licence, les performances de ces nageurs ne remonteront pas à la FFN, mais seront intégrées dans la base départementale.

Pour ce faire, l'organisateur pourra envoyer le fichier de résultats au format [ffnex](http://ffn.fr) à :

- Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

❖ Montant et paiement des droits d'engagements

Le montant des droits d'engagement est fixé pour chaque compétition par le Comité Directeur du Comité Départemental et figure sur la fiche propre à chaque compétition dans le présent document.

Vos engagements effectués, il est obligatoire de les valider en procédant à leur paiement.

En tout état de cause, le montant des engagements dus sera déterminé par le nombre d'engagements, indépendamment des forfaits et/ou absence constatés lors de la compétition (dont les droits d'engagements resteront acquis au Comité Départemental).

Les Officiels

Pour le bon déroulement des compétitions, tout club participant à une compétition départementale, qu'elle soit individuelle ou par équipe, organisée en district ou en centre unique, est tenu de présenter le nombre d'officiel prévu au règlement sur chaque réunion, dès qu'un nageur de ce club serait engagé, y compris les finales.

Tout officiel participant à une compétition doit être titulaire d'une licence FFN de la saison en cours et valide à la date de cette compétition.

❖ **La tête de jury**

La composition et la gestion du jury sont placées sous la seule responsabilité du Juge-Arbitre.

Règlement Aqua 2023-2025 – Article 2.1.1: Le juge-arbitre a plein contrôle et autorité sur tous les officiels, il doit approuver leurs affectations, et leur donner des instructions en ce qui concerne les caractéristiques ou les règlements particuliers relatifs aux compétitions. Il doit faire appliquer toutes les règles et décisions de AQUA et trancher toutes les questions concernant l'organisation effective de la réunion, de l'épreuve ou de la compétition, lorsque les règles n'en prévoient pas autrement la solution.

Pour les compétitions de district, le juge-arbitre et le starter d'une compétition de district sont désignés par le responsable de chaque district.

La commission départementale des officiels se charge de nommer le jury de tête pour les compétitions à centre unique.

Ces officiels seront les seuls officiels indemnisés pour leurs frais kilométriques engagés par le Comité Départemental.

En cas de manquement significatif d'officiels, le Juge-Arbitre aura tout pouvoir de décision pour le bon déroulement de la compétition :

- Restreindre le nombre de lignes d'eau nagées afin d'assurer le bon déroulement des épreuves du programme
- Dans l'éventualité où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'officiels pour un déroulement correct de la compétition, le juge-arbitre aura le pouvoir d'annuler cette compétition.

Tout évènement non-conforme au règlement sera remonté au responsable du district concerné, ainsi qu'à la commission départementale des officiels.

❖ **Le jury**

Tout officiel souhaitant intégrer le jury d'une compétition est tenu de s'inscrire sur la feuille de jury prévue à cet effet, en y précisant son nom, son prénom, son club et son titre.

Les officiels en examen s'inscriront en bas de la feuille de jury et préciseront au juge-arbitre les épreuves restantes à valider; Les stagiaires ne seront pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des stagiaires « juge-arbitre » et des stagiaires « starter ».

Le Juge-arbitre prendra soin de vérifier l'exactitude de la saisie du jury par le gestionnaire extranat.

Ce détail de jury sera utilisé pour identifier les clubs défaillant en nombre d'officiels requis, et application des amendes

❖ Manquement d'officiels et Amendes

Tout club participant à une compétition départementale, qu'elle soit individuelle ou par équipe, organisée par district ou en centre unique, est tenu de présenter le nombre d'officiel prévu au règlement sur chaque réunion, dès qu'un nageur de ce club serait engagé, y compris les finales.

Les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des stagiaires « juge-arbitres » et des stagiaire «starter ».

Les membres du jury d'appel ne sont pas comptabilisés comme représentant leur club au motif qu'il n'y a pas d'obligation d'être officiel pour intégrer un jury d'appel.

Il est précisé ici que le défaut de présentation du nombre d'officiels requis entrainera la perception d'une amende de 30€ par réunion et par officiel manquant.

Seul le club organisateur d'une compétition à centre unique est dispensé de présenter un officiel. Ceci ne l'empêche toutefois pas de le faire s'il le souhaite.

❖ La tenue vestimentaire du jury

- ✓ Le juge arbitre et le starter désignés doivent être vêtus d'un haut blanc et d'un pantalon blanc.
- ✓ Les autres juges seront entièrement vêtus de blanc.
- ✓ Seule une tenue blanche du haut du corps est exigée pour les chronométreurs. Toutefois une tenue blanche complète est vivement recommandée.

❖ Le remboursement des frais de déplacement engagés par la tête de jury désignée

Les juges-arbitres et starters officiellement désignés par le responsable de District (compétition par district) ou par le Comité Départemental (compétition à centre unique) sont les seuls officiels pouvant bénéficier du remboursement de leurs frais de déplacements, à l'exclusion de tout autre officiel.

Le déplacement des JA et Starter s'entend du domicile de cet officiel à la piscine du lieu de compétition, et retour au domicile. Le kilométrage effectué est calculé suivant mappy.fr – Trajet recommandé.

Une indemnité forfaitaire de 20€ sera attribuée pour tout trajet aller-retour inférieur à 50 Km.

Ce seuil de 50 kilomètres Aller-Retour s'entend par jour de compétition, indépendamment du nombre de réunions que compte ce jour de compétition.

Ceci signifie notamment qu'un juge-arbitre ou un starter ne peut prétendre qu'à un remboursement de 20 € (et non de 40 € (2 X 20 €)) pour un jour de compétition comportant deux réunions, si le kilométrage total parcouru pour ce jour de compétition est inférieur ou égal à 50 km.

Si le kilométrage parcouru pour ce jour de compétition est supérieur à 50 km (éloignement du lieu de compétition, retour à son domicile entre deux réunions d'un même jour...), le calcul de l'indemnité se fera en multipliant le kilométrage effectué par 0,40 €/km.

Les officiels indemnisés présenteront un RIB pour virement de ces défraiements. Tout changement de coordonnées bancaires devra être signalés au trésorier du comité du Nord.

A défaut, les frais de rejet de virement au motif de clôture de compte bancaire, seront supportés par l'officiel.

❖ La représentation du Comité Départemental

Pour chaque compétition à centre unique, le Comité Directeur du Comité Départemental Nord pourra nommer un « délégué départemental », c'est-à-dire un de ses membres pour le représenter et superviser le bon déroulement de la compétition. Les attributions de ce représentant ne concernent pas les domaines sportif et règlementaire, qui restent de la compétence exclusive du juge-arbitre.

SELECTIONS DEPARTEMENTALES DE NATATION COURSE 2024

SELECTION AVENIRS : Préparation Coupe 263 Avenirs

Coupe 263 du 11 Novembre 2024

- Date limite de la sélection le 21 octobre 2024
- Sélection établie par addition à la table de cotation de 3 épreuves :
Meilleur 50 + 100NL + 1004N
- 18 nageurs, soit 9 nageuses 2013/2014 et de 9 nageurs 2013/2014

SELECTION BENJAMINS : Préparation Coupe de France des Départements

Coupe 263 du 16 Juin 2024 à Nogent-sur-Oise

- Date limite de la sélection le 27 Mai 2024
- Sélection établie par addition à la table de cotation de 3 épreuves :
Meilleur 50 + meilleur 100 + 2004N
- 24 nageurs soit 2 équipes :
 - o 1 équipe féminine composée de 6 nageuses 2011 et de 6 nageuses 2012
 - o 1 équipe masculine composée de 6 nageurs 2011 et 6 nageurs 2012
- Départ en minibus le samedi 15 juin vers 14h00 et retour le dimanche 16 juin en fin d'après-midi
Hébergement à l'hôtel pour la nuit du samedi au dimanche et Petit-Déjeuner
Repas du samedi soir et du dimanche midi
- Entraînement le samedi 15 juin, au centre nautique Nogent-Villers de 18h30 à 20h00

Coupe de France des départements des 15 et 16 Décembre 2024 à Dunkerque

- Date limite de la sélection le 21 Octobre 2024
- Sélection établie, à partir des performances enregistrées en 2024, sur des critères correspondant aux épreuves inscrites au programme de la Coupe de France des Départements : Courses individuelles et Relais 50 et 100.
- 24 nageurs, soit 6 par genre 2011 et 6 par genre 2012
- Regroupement du samedi 14 décembre soir au lundi 16 Décembre midi (avant 12h30) à Dunkerque, regroupement conditionnel à la qualification de nos équipes

REGROUPEMENTS AVENIRS / BENJAMINS : En cours

- Lieu à définir
- Dates à définir, mais avant le 11 novembre 2024

Pour ces 2 sélections :

- Pour les regroupements uniquement : Frais administratifs de gestion des sélections : 35 € / nageur
- Inscription en compétition se feront sous la responsabilité de la Commission natation course du Comité et sous bannière « NORD »

Rappel réglementaire concernant la restriction d'usage des « vêtements techniques »

Pour les catégories Juniors, Seniors et + :

Application de la réglementation selon le manuel WA :

15.1 les compétiteurs ne doivent porter qu'un seul maillot de bain en une ou deux pièces.

Aucun article supplémentaire, comme des brassards ou des jambières, ne doit être considéré comme faisant partie d'un maillot de bain. Tous les maillots de bain doivent se conformer aux exigences énoncées dans ce règlement.

15.2 Pour les compétitions de natation, les maillots de bain pour hommes ne doivent pas dépasser le nombril ni le dessous du genou. Pour les femmes, le maillot de bain ne doit pas couvrir le cou, ni dépasser l'épaule, ni sous le genou. Les maillots de bain doivent être fabriqués à partir de matières textiles.

15.3 Aucun nageur ne sera autorisé à utiliser ou à porter un équipement ou un maillot de bain qui puisse améliorer sa vitesse, sa flottabilité ou son endurance pendant une compétition (tels que des gants palmés, palmes, nageoires, bandes élastiques, matières adhésives, etc.).

L'utilisation de la technologie et les dispositifs automatisés de collecte de données sont autorisés dans le seul but de collecter des données. Les dispositifs automatisés ne doivent pas être utilisés pour transmettre des données, des sons ou des signaux au nageur et ne doivent pas être utilisés pour réguler sa vitesse.

Il est permis de porter des lunettes de natation.

À la suite d'une blessure, il n'est pas permis de bander plus d'un ou deux doigts/orteils. Tout autre type de ruban adhésif sur le corps n'est pas autorisé à moins d'être approuvé par le juge-arbitre ou une autre personne désignée.

Pour les catégories Avenirs et Benjamines :



• Pour les filles :

- ✓ Coupe « maillot de bain » autorisé sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse **ET** si les coutures sont piquées
- × Coupe « combinaison » non autorisée
- × Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées

• Pour les garçons

- ✓ Coupe « slip de bain » autorisée si coutures cousues (piquées)
- ✓ Coupe « short de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse **ET** si coutures piquées
- × Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées



LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES NATATION COURSE 2024

DATE	COMPETITIONS	Licence natation pour tous	ENGT PAR EXTRANAT.FR + Tableau EXCEL	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNEES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNEES
21 janvier 2024	DECOUV'NAT 1 ^{ère} Journée	OUI	Extranat.fr et Tableau EXCEL pour les licences NPT	3 €/ épreuve	1 réunion	Avenirs et plus jeunes	F & G : 2013 & Après (11 ans et moins)
18 février 2024	Critérium du Nord – Plot 1	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	Benjamins Juniors Seniors et +	F & G : 2012 et 2011 F & G : 2010 à 2006 F & G : 2005 et avant
Du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024		<i>VACANCES SCOLAIRES</i>					
17 mars 2024	DECOUV'NAT 2 ^{ème} Journée	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	Avenirs et plus jeunes	F & G: 2013 & Après
14 avril 2024	Critérium du Nord – Plot 2	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	Benjamins Juniors Seniors et +	F & G : 2012 et 2011 F & G : 2010 à 2006 F & G : 2005 et avant
<ul style="list-style-type: none"> • Du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024 • Le vendredi 10 et le samedi 11 mai 2024 		<i>VACANCES SCOLAIRES</i> <i>PONT DE L'ASCENSION</i>					
19 mai 2024	DECOUV'NAT 3 ^{ème} Journée	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	Avenirs et plus jeunes	F & G: 2013 & Après
26 mai 2024	Critérium du Nord – Plot 3	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	Benjamins Juniors Seniors et +	F & G : 2012 et 2011 F & G : 2010 à 2006 F & G : 2005 et avant
 1 ^{er} avril 2024	Championnat départemental des Maîtres Fourmies	NON	Extranat.fr	5€/épreuve 7€/relais	2 réunions	2 réunions	F & G : 2004 et avant
8 et 9 juin 2024	Championnat département été Meeting du NORD open St Pol/Mer	NON	Extranat.fr	5 €/ épreuve	4 réunions	Benjamins Juniors Seniors et +	F & G : 2012 et 2011 F & G : 2010 à 2006 F & G : 2005 et avant
23 juin 2024	Interclubs AVENIRS à Louvroil	NON	Extranat.fr	15 €/équipe	2 réunions	Avenirs et plus jeunes	F & G : 2013 & Après (11 ans et moins)

Compétitions nagées en centre unique

DATE	COMPETITIONS	Licence natation pour tous	ENGT PAR EXTRANAT.FR + Tableau EXCEL	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNEES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNEES
6 octobre 2024	Critérium de rentrée – 1 ^{ère} journée	NON	Extranat.fr	3 €/épreuve	1 réunion	Avenirs A10 & A11 Benjamins Juniors Seniors et +	F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 et 2011 F & G : 2010 à 2006 F & G : 2005 et avant
 6 octobre 2024	Critérium de rentrée des Maîtres	NON	Extranat.fr	3 €/épreuve	1 réunion	Maîtres	F & G : 2004 et avant
20 octobre 2024	Critérium de rentrée – 2 ^{ème} journée	NON	Extranat.fr	3 €/épreuve	1 réunion	Avenirs A10 & A11 Benjamins Juniors Seniors et +	F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 et 2011 F & G : 2010 à 2006 F & G : 2005 et avant
2 et 3 novembre 2024	Championnat départemental Webconfrontation Hiver - 25m Saint-Pol-sur-mer	NON	Extranat.fr	5 €/épreuve	4 réunions	Benjamins Juniors Seniors et +	F & G : 2012 et 2011 F & G : 2010 à 2006 F & G : 2005 et avant
2 et 3 novembre 2024 	Championnat du Nord Hiver Maîtres - 25m Saint-Pol-sur-mer	NON	Extranat.fr	5 €/épreuve	4 réunions	Benjamins Juniors Seniors et +	F & G : 2012 et 2011 F & G : 2010 à 2006 F & G : 2005 et avant
8 décembre 2024	DECOUV'NAT 4 ^{ème} Journée	OUI	Extranat.fr et Tableau EXCEL pour les licences NPT	3 €/épreuve	1 réunion	Avenirs et plus jeunes	F & G : 2013 & Après (11 ans et moins)

Compétitions nagées en centre unique

Organisations clubs dans le département :

- 26 – 27 et 28 Janvier : 1^{er} meeting National du ½ fond du LMN – Marx Dormoy
- 4 février : Meeting de l'AVAN Villeneuve d'Ascq
- 11 février : Meeting des Avenirs du LUC – Lille Plein Sud
- 24 mars : Challenge Bernard Gambey – Aulnoye-Aymeries
- 24 mars : 2^{ème} Meeting des Avenirs en Weppes - Herlies
- 20 mai : Challenge Xavier Carteron – Bray-Dunes
- 2 juin : Challenge Robert Pautonnier et George Lecigne – Armentières
- 2 juin : Meeting des Maîtres du Lille Université Club – Lille Marx Dormoy
- 16 juin : 2^{ème} Challenge de la ville de Roubaix
- 8 décembre : Meeting du sprint des Maîtres
- Intraclub de Noël du Lille Université Club

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle par district	Du 10 au 17 janvier 2024 Via extranat.fr + Fichier EXCEL pour les licenciés NPT 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Avenirs et plus jeunes F & G : 2013 & Après (11 ans et moins) 

OBJECTIF :

D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions - Ouvert à tous les nageurs licenciés.
Les nageurs licenciés COMPETITION seront engagés sur extranat.fr

Cas particuliers des 1^{ère} et 4^{ème} journées du Découv'Nat :

Les 1^{ère} et 4^{ème} journées du Découv'Nat sont ouvertes aux Avenirs licenciés « Compétitions » et « Natation pour tous »

- En raison type de licence et/ou absence de SNS/ENF1, les licenciés ne répondant pas aux règles FFN ne pourront pas être engagés via extranat.fr.
→ Une gestion parallèle, par création d'une compétition locale sur extranat-pocket, devra être mise en place par l'organisateur.

Dans les mêmes périodes d'engagements que sur extranat.fr, les clubs enverront les engagements de ces nageurs à l'organisateur sous forme d'un tableau Excel, avec les Nom, prénom, IUF du nageur, ainsi que les épreuves et les temps d'engagements.

L'organisateur sera en droit de refuser les engagements qui lui seraient envoyés en dehors de cette période.

- En raison du type de licence et/ou absence de SNS/ENF1, les performances de ces nageurs ne remonteront pas à la FFN, mais seront intégrées dans la base départementale.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

Les clubs organisateurs seront chargés d'envoyer aux trésoriers du Comité du Nord (patriciadelansay@hotmail.com et g.mercier7@yahoo.fr) les tableaux d'engagements Excel reçus.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

25 Dos – 25 Brasse – 25 Pap – 25 NL – 50 Dos – 50 Brasse – 50 Papillon – 50 NL – 200 4 Nages – 100 NL.
Pas de limitation d'engagements

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

En l'absence de représentation suffisante en officiels, sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas satisfait au minimum requis seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel obligatoirement aux 2 adresses mail suivantes les fichiers des 2 compétitions :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Critérium du Nord - 1er Plot

18 février 2024

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle par district	Du 7 au 14 février 2024 Via extranat.fr 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Benjamins  Juniors Seniors F & G : 2012 et Avant (12 ans et plus)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50 Papillon - 100 Dos – 200 Brasse – 200 NL – 100 4N – 1500 NL
Pas de limitation d'engagements
Les séries du 1500 NL pourront si nécessaire être nagées à 2 par couloir

ENGAGEMENTS :

Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle par district	Du 6 au 13 mars 2024 Via extranat.fr 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Avenirs et plus jeunes F & G : 2013 & Après (11 ans et moins) 

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50 D – 100 D – 100 B – 100 4N – 100 P – 50 NL – 100 NL et 200 NL
Pas de limitation d'engagements.

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte aux nageurs licenciés Compétition

Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

OFFICIELS :

-
A minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle Centre unique	Via extranat.fr 5 € par engagement 7 € par relais	Bassin de 25 mètres 1 journée 2 réunions	Maîtres (2004 & Avant)

ORGANISATEUR :

C.N. FOURMIES

PROGRAMME ET HORAIRES :

Le Club Organisateur et la Commission Départementale Maître concernée, se réserve le droit de modifier le programme et les horaires suivant le nombre de participants, de réunion et du type de bassin.

Catégories :

Épreuves Individuelles		
Maîtres C0 : 2000 à 2004	Maîtres C6 : 1970 à 1974	Maîtres C12 : 1940 à 1944
Maîtres C1 : 1995 à 1999	Maîtres C7 : 1965 à 1969	Maîtres C13 : 1935 à 1939
Maîtres C2 : 1990 à 1994	Maîtres C8 : 1960 à 1964	Maîtres C14 : 1930 à 1934
Maîtres C3 : 1985 à 1989	Maîtres C9 : 1955 à 1959	Maîtres C15 : 1925 à 1929
Maîtres C4 : 1980 à 1984	Maîtres C10 : 1950 à 1954	Maîtres C16 : 1920 à 1924
Maîtres C5 : 1975 à 1979	Maîtres C11 : 1945 à 1949	

Épreuves de Relais (Dames / Messieurs / Mixtes)	
Maîtres R0 : 80 à 99 ans	Maîtres R4 : 200 à 239 ans
Maîtres R1 : 100 à 119 ans	Maîtres R5 : 240 à 279 ans
Maîtres R2 : 120 à 159 ans	Maîtres R6 : 280 ans et plus
Maîtres R3 : 160 à 199 ans	

Les relais de R1 à R6 ne peuvent être composés avec des nageurs ou nageuses C0.

Les relais R0 ne peuvent être constitués que de nageurs C0.

Programme :

O.P. : 7h30 – 1er Départ : 9h00

- 1 - 400m Nage Libre Messieurs
- 2 - 50m Dos Dames
- 3 - 50m Dos Messieurs
- 4 - 200m Brasse Dames
- 5 - 200m Brasse Messieurs
- 6 - 100m Papillon Dames
- 7 - 100m Papillon Messieurs
- 8 - 400m 4 Nages Dames
- 9 - 400m 4 Nages Messieurs
- 10 - 50m Brasse Dames
- 11 - 50m Brasse Messieurs
- 12 - 200m Nage Libre Dames
- 13 - 200m Nage Libre Messieurs
- 14 - 100m Dos Dames
- 15 - 100m Dos Messieurs

- 16 - Relais 4x 50m 4 Nages Mixte
Relais 4x 50m 4 Nages Messieurs
Relais 4x 50m 4 Nages Dames

O.P. : 13h30 – 1er Départ : 14h30

- 17 - 400m Nages Libre Dames
- 18 - 100m 4 Nages Messieurs
- 19 - 100m 4 Nages Dames
- 20 - 50m Papillon Messieurs
- 21 - 50m Papillon Dames
- 22 - 200m Dos Messieurs
- 23 - 200m Dos Dames
- 24 - 100m Nage Libre Messieurs
- 25 - 100m Nage Libre Dames
- 26 - 100m Brasse Messieurs
- 27 - 100m Brasse Dames
- 28 - 200m Papillon Messieurs
- 29 - 200m Papillon Dames
- 30 - 50m Nage Libre Messieurs
- 31 - 50m Nage Libre Dames
- 32 - 200m 4 Nages Messieurs
- 33 - 200m 4 Nages Dames
- 34 - Relais 4x 50m Nage Libre Mixte
Relais 4x 50m 4 Nage Libre Messieurs
Relais 4x 50m 4 Nage Libre Dames

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr

Les performances de la saison précédente et de la saison en cours seront utilisées pour les engagements.

A défaut de performance, le nageur(se) sera engagé(e) en absence de temps (NT).

AUCUN ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE NE SERA ACCEPTE SUR PLACE

Règlement sportif :

Les relais mixtes seront obligatoirement composés de 2 Dames et 2 Messieurs.

La composition des relais pourra être modifiée mais devra rester dans la même catégorie.

Les relais de R1 à R6 ne peuvent être composés avec des nageurs ou nageuses C0.

Les relais R0 ne peuvent être constitués que de nageurs C0.

Jury / Forfaits :

2 officiels par club et par réunion, même nageur

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

Les forfaits seront déclarés dans les meilleurs délais au secrétariat de compétition.

Organisation des séries :

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

Les épreuves de 400 nage libre, pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Classements :

Classement au temps par catégorie.

Classement aux points en fonction du coefficient de rajeunissement Maîtres.

Récompenses :

Sur les épreuves individuelles, médailles aux 3 premiers nageurs de chaque épreuve toutes catégories confondues à la table de cotation Maîtres (en fonction du coefficient de rajeunissement de chaque épreuve).

Médailles aux relayeurs du premier relais par catégorie Maîtres.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle par district	Du 3 au 10 avril 2024 Via extranat.fr 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Benjamins  Juniors Seniors F & G : 2012 et Avant (12 ans et plus)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

200 Papillon - 50 Dos – 100 Brasse – 50 NL – 200 4N – 800 NL

Pas de limitation d'engagements

Les séries du 800 NL pourront si nécessaire être nagées à 2 par couloir

ENGAGEMENTS :

Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

OFFICIELS :

À minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle par district	Du 8 au 15 mai 2024 Via extranat.fr 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Avenirs et plus jeunes F & G : 2013 & Après (11 ans et moins) 

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50NL – 200NL – 50 Brasse – 200 Brasse -50 Pap – 200 Pap – 50 Dos – 200 Dos –
400 NL si temps réalisé en compétition au 200 NL < 4'
 Pas de limitation d'engagements.

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte aux nageurs licenciés Compétition

Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

OFFICIELS :

-
A minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle de district	Du 15 au 22 mai 2024 Via extranat.fr 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Benjamins  Juniors Seniors F & G : 2012 et Avant (12 ans et plus)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

400 NL - 200 Dos – 100 Pap - 50 Brasse – 100 NL – 400 4N
Pas de limitation d'engagements

ENGAGEMENTS :

Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

OFFICIELS :

À minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL et MEETING DU NORD OPEN 8 et 9 juin 2024 Piscine Georges Guynemer – St Pol/Mer
---	---

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE :</u>
Compétition individuelle Centre unique	Du 26 mai au 3 juin 2024 Via extranat.fr 5 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions	Benjamins  Juniors Seniors F & G : 2012 et Avant (12 ans et plus)

ORGANISATEUR :

SAINT-POL-SUR-MER Natation

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Natation Course concernée, suivant le nombre d'engagements.

Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront exclusivement *via* Extranat.fr.

Aucune modification ou ajout d'engagement, même hors classement, ne sera accepté sur place

Les engagements erronés (hors critères de qualification) ne seront pas pris en compte. Cependant, les droits de ces engagements resteront acquis au Comité Départemental.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux nageurs et nageuses, licenciés compétition, et ayant réalisé **obligatoirement** le temps de la grille qualificative Été, la saison précédente + la saison en cours.

PROGRAMME :

Les séries seront nagées le matin, toutes catégories confondues, au temps d'engagement.

Les finales A et B seront nagées « toutes catégories » pour les 50, 100 et 200 mètres dans tous les styles de nages - Pour les 100 m, des Finales « Benjamins » mises en place ne concernant que les nageurs de la catégorie Benjamins non qualifiés en finale A ou B

Classement toutes catégories au temps pour les 400 NL, 800 NL, 1500 NL et 400 4N

Limitations des engagements aux 800 NL, 1500 NL et 400 NL et 4N :

- Limitation à deux séries (meilleurs temps d'engagement) aux 800 NL, 1500 NL et 400 4N.
- Limitation à quatre séries (meilleurs temps d'engagement) aux 400 NL.

SAMEDI MATIN	SAMEDI AP-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
	1500 NL Dames 400 NL Messieurs		1500 NL Messieurs 400 NL Dames
200 NL Dames	Finales B & A	200 NL Messieurs	Finales B & A
200 Brasse Messieurs	Finales B & A	200 Brasse Dames	Finales B & A
100 Dos Dames	Finales B & A +Finale Benjamin	100 Dos Messieurs	Finales B & A+ Finale Benjamin
100 Pap Messieurs	Finales B & A+ Finale Benjamin	100 Pap Dames	Finales B & A+ Finale Benjamin
200 4N Dames	Finales B & A	200 4N Messieurs	Finales B & A
50 NL Messieurs	Finales B & A	50 NL Dames	Finales B & A
50 Pap Dames	Finales B & A	50 Pap Messieurs	Finales B & A
200 Dos Messieurs	Finales B & A	200 Dos Dames	Finales B & A
100 NL Dames	Finales B & A+ Finale Benjamin	100 NL Messieurs	Finales B & A+ Finale Benjamin
100 Brasse Messieurs	Finales B & A + Finale Benjamin	100 Brasse Dames	Finales B & A+ Finale Benjamin
200 Pap Dames	Finales B & A	200 Pap Messieurs	Finales B & A
50 Dos Messieurs	Finales B & A	50 Dos Dames	Finales B & A
50 Brasse Dames	Finales B & A	50 Brasse Messieurs	Finales B & A
800 NL Messieurs	400 4N Messieurs	800 NL Dames	400 4N Dames

RECOMPENSES :

- **Championnat départemental : Médaille aux 3 premiers Toutes catégories**
- **Meeting Open du Nord : Bons d'achat de 25 € au 1^{er}, 20 € au 2^{ème} et 15 € au 3^{ème} de la finale A et 400 NL, 800 NL, 1500 NL et 400 4N toutes catégories.**

OFFICIELS :

À minima : 2 officiels par club et par réunion

Toutefois, la commission départementale des officiels pourra solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail.

Les clubs seront invités à déclarer leurs officiels via un formulaire type Google forms.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion, y compris les finales.

RESULTATS :

A envoyer par courriel obligatoirement aux 2 adresses mail suivantes :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Épreuves MESSIEURS	B12 (2012)	B13 (2011)
50 Nage libre	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.11.00
200 Nage libre	2.43.00	2.37.00
400 Nage libre	5.40.00	5.30.00
50 Dos	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00
200 Dos	3.07.00	3.05.00
50 Brasse	43.00	42.00
100 Brasse	1.35.00	1.34.00
200 Brasse	3.27.00	3.22.00
50 Papillon	37.00	36.00
100 Papillon	1.25.00	1.23.00
200 Papillon	3.22.00	3.12.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00
DAMES	B12 (2012)	B13 (2011)
50 Nage libre	35.00	34.00
100 Nage libre	1.16.00	1.15.00
200 Nage libre	2.44.00	2.42.00
400 Nage libre	5.45.00	5.35.00
50 Dos	41.00	40.00
100 Dos	1.27.00	1.26.00
200 Dos	3.09.00	3.07.00
50 Brasse	45.00	44.00
100 Brasse	1.37.00	1.36.00
200 Brasse	3.29.00	3.27.00
50 Papillon	42.00	41.00
100 Papillon	1.29.00	1.27.00
200 Papillon	3.28.00	3.23.00
200 4 Nages	3.04.00	3.02.00

Épreuves MESSIEURS	J14 & J15 (2010 et 2009)	J16 & J17 (2008 et 2007)	J18 & SENIORS (2006 et avant)
50 Nage libre	30.00	29.00	28.00
100 Nage libre	1.09.00	1.05.00	1.03.00
200 Nage libre	2.31.00	2.25.00	2.18.00
400 Nage libre	5.21.00	5.06.00	4.54.00
50 Dos	36.00	34.00	32.00
100 Dos	1.18.00	1.14.00	1.12.00
200 Dos	2.58.00	2.43.00	2.38.00
50 Brasse	41.00	39.00	38.00
100 Brasse	1.28.00	1.23.00	1.18.00
200 Brasse	3.12.00	3.02.00	2.47.00
50 Papillon	35.00	33.00	32.00
100 Papillon	1.18.00	1.13.00	1.10.00
200 Papillon	3.06.00	2.43.00	2.37.00
200 4 Nages	2.47.00	2.42.00	2.32.00

DAMES	J14 & J15 (2010 et 2009)	J16 & J17 (2008 et 2007)	J18 & SENIORS (2006 et avant)
50 Nage libre	33.00	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.10.00	1.08.00
200 Nage libre	2.40.60	2.35.60	2.30.60
400 Nage libre	5.30.00	5.17.00	5.10.00
50 Dos	39.00	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00	1.18.00
200 Dos	2.57.00	2.52.00	2.47.00
50 Brasse	43.00	42.00	41.00
100 Brasse	1.33.00	1.30.00	1.28.00
200 Brasse	3.21.00	3.12.00	3.07.00
50 Papillon	40.00	38.00	37.00
100 Papillon	1.23.00	1.21.00	1.18.00
200 Papillon	3.15.00	3.11.00	3.07.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00	2.47.00

INTERCLUBS AVENIRS

23 juin 2024

Complexe aquatique l'Emeraude - Louvroil

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition par équipe Centre unique	Via EXTRANAT.FR Du 12 au 20 juin 2024 15 € par équipe	Bassin de 25 mètres 2 réunions	Avenirs et plus jeunes F & G : 2013 & Après (11 ans et moins) 

Équipe de 4 Nageurs par genre (5 épreuves individuelles 50 P, 50 D, 50 B, 50 NL et 100 4N et 2 relais 4x 50 NL et 4x 50 4N).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages), ainsi qu'aux deux relais.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

ORGANISATEUR :

C.N. Albatros AULNOYE-AYMERIES

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Natation Course concernée, suivant le nombre d'engagements.

Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés compétition.

Un club pourra engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

PROGRAMME :

Dimanche Matin :

100 4N M, 50 Pap D, 50 Dos M, 50 NL D, 50 B M,

Course des remplaçants : 100 4N D - 100 4N M – 50 NL D – 50 NL M,

Relais : 4x 50 4N D, 4x 50 NL M ;

Dimanche Après Midi :

Défilé des équipes

100 4N D, 50 P M, 50 D D, 50 NL M, 50 B D,

Relais: 4x 50 4N M, 4x 50 NL D

COURSE DES REMPLACANTS :

A l'issue du 50 Brasse Messieurs, il sera proposé aux remplaçant(e)s de nager un 100 4N et/ou un 50 NL. Cette course des remplaçant(e)s sera en gestion locale sur Pocket, et pour faciliter la saisie des CN Albatros Aulnoye-Aymeries, nous vous remercions d'envoyer les informations concernant vos remplaçants :

- Au plus tard le 21 juin
- IUF / Nom et Prénom / Temps d'engagement

Attention, ces épreuves étant remontées à la FFN, il est indispensable que les participants soient **licenciés compétition** et pour les 2014 et plus jeunes, **titulaires du savoir Nager en Sécurité**.

OFFICIELS :

Au moins 1 officiel par réunion, dès la 1^{ère} équipe engagée.

Toutefois, la commission départementale pourra solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par club, en fonction du nombre d'équipes engagées.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée par mail.

Les clubs seront invités à déclarer leurs officiels via un formulaire type Google forms.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RECOMPENSES

Classement par addition des points suivant la table de cotation

1 coupe aux 3 premières équipes Masculines et aux 3 premières équipes Féminins.

1 Coupe aux 3 premiers clubs par addition des points de leurs meilleures équipes masculines et Féminines.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES :</u>
Compétition individuelle de district	Du 25 septembre au 2 octobre 2024 Via extranat.fr 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Avenirs A10 et A11  Benjamins Juniors Seniors F & G : 2014 et Avant (10 ans et plus)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50 - 100 NL, 50 - 100 Papillon, 200 4 Nages, 50 - 100 Dos, 50 - 100 Brasse

 Les Avenirs 2 et des Avenirs 3 (A10 et A11) ne pourront être engagés que sur les 50 m et les 100 m

Organisation parallèle au Criterium de rentrée des Maîtres

Ces 2 critères feront l'objet de 2 traitements distincts, mais se nageront en même temps, soit par séries intercalées, soit combinées, au choix de l'organisateur.

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés compétition

Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle de district Maîtres	Du 25 septembre au 2 octobre 2024 Via extranat.fr 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Maîtres : 2004 et avant

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50 - 100 NL, 50 - 100 Papillon, 200 4 Nages, 50 - 100 Dos, 50 - 100 Brasse

Organisation parallèle à la 1^{ère} journée du Criterion de rentrée Benjamins-Juniors & Seniors
Ces 2 critères feront l'objet de 2 traitements distincts, mais se nageront en même temps, soit par séries intercalées, soit combinées, au choix de l'organisateur.

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés compétition.

Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Criterium de Rentrée - 2ème Journée

20 octobre 2024

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE :</u>
Compétition individuelle de district	Du 9 au 16 octobre 2024 Via extranat.fr 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Avenirs A10 et A11  Benjamins Juniors Seniors F & G : 2014 et Avant (10 ans et plus)

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50 - 200 NL, 50 - 200 Papillon, 100 4 Nages, 50 - 200 Dos, 50 - 200 Brasse.

 Les Avenirs 2 et des Avenirs 3 (A10 et A11) ne pourront être engagés que sur les 50 et le 100 4 Nages.

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés compétition.

Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net



CHAMPIONNAT DU NORD OPEN WEBCONFRONT@TION Hiver 25m

2 et 3 novembre 2024

Piscine Georges Guynemer – St Pol/Mer

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE :</u>
Id 338 : Championnats départementaux Automne petit bassin (WebConfront@tion) Centre unique	Du 20 octobre au 28 octobre 2024 Via EXTRANAT.FR 5 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions	Benjamins  Juniors Seniors F & G : 2012 et Avant (12 ans et plus)

ORGANISATEUR :

Saint-Pol-sur-Mer Natation

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront exclusivement *via* Extranat.fr

Aucun engagement supplémentaire ne sera accepté sur place.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé le temps dans chaque épreuve de la grille qualificative de leur catégorie d'âge la saison précédente ou depuis le début de cette saison.

Organisation des séries :

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

Cette compétition sera couplée au Championnat départemental Hiver des Maîtres

Limitations des engagements aux 800 NL, 1500 NL et 400 NL et 4N (Toutes catégories confondues, c'est-à-dire de Benjamins à Maîtres) :

- Limitation à deux séries (meilleurs temps d'engagement) aux 800 NL, 1500 NL et 400 4N.
- Limitation à quatre séries (meilleurs temps d'engagement) aux 400 NL.

Les séries des 400 NL, 800 NL et 1500 NL pourront, si nécessaire, être nagées à 2 par couloir

PROGRAMME :

Toutes les épreuves sont sous forme de classement au temps :

SAMEDI MATIN	SAMEDI AP-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
200 4N Dames	100 Pap Dames	400 NL Dames	200 Pap Dames
400 NL Messieurs	100 Pap Messieurs	200 4N Messieurs	200 Pap Messieurs
100 Brasse Dames	50 Brasse Dames	100 NL Dames	100 Dos Dames
100 Brasse Messieurs	50 Brasse Messieurs	100 NL Messieurs	100 Dos Messieurs
50 Pap Dames	200 Dos Dames	200 Brasse Dames	200 NL Dames
50 Pap Messieurs	200 Dos Messieurs	200 Brasse Messieurs	200 NL Messieurs
1500 NL Dames	50 NL Dames	50 Dos Dames	400 4N Messieurs
	50 NL Messieurs	50 Dos Messieurs	800 NL Dames
	400 4N Dames	1500 NL Messieurs	
	800 NL Messieurs		

RECOMPENSES :

Podium Toutes Catégories

Médailles et bon d'achat de 25 € au 1^{er}, 20 € au 2^{ème} et 15 € au 3^{ème} toutes catégories

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club et par réunion

Toutefois, la commission départementale pourra solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail.

Les clubs seront invités à déclarer leurs officiels via un formulaire type Google forms.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Épreuves MESSIEURS	B12 (2012)	B13 (2011)
50 Nage libre	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.11.00
200 Nage libre	2.43.00	2.37.00
400 Nage libre	5.40.00	5.30.00
50 Dos	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00
200 Dos	3.07.00	3.05.00
50 Brasse	43.00	42.00
100 Brasse	1.35.00	1.34.00
200 Brasse	3.27.00	3.22.00
50 Papillon	37.00	36.00
100 Papillon	1.25.00	1.23.00
200 Papillon	3.22.00	3.12.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00
DAMES	B12 (2012)	B13 (2011)
50 Nage libre	35.00	34.00
100 Nage libre	1.16.00	1.15.00
200 Nage libre	2.44.00	2.42.00
400 Nage libre	5.45.00	5.35.00
50 Dos	41.00	40.00
100 Dos	1.27.00	1.26.00
200 Dos	3.09.00	3.07.00
50 Brasse	45.00	44.00
100 Brasse	1.37.00	1.36.00
200 Brasse	3.29.00	3.27.00
50 Papillon	42.00	41.00
100 Papillon	1.29.00	1.27.00
200 Papillon	3.28.00	3.23.00
200 4 Nages	3.04.00	3.02.00

Épreuves MESSIEURS	J14 & J15 (2010 et 2009)	J16 & J17 (2008 et 2007)	J18 & SENIORS (2006 et avant)
50 Nage libre	30.00	29.00	28.00
100 Nage libre	1.09.00	1.05.00	1.03.00
200 Nage libre	2.31.00	2.25.00	2.18.00
400 Nage libre	5.21.00	5.06.00	4.54.00
50 Dos	36.00	34.00	32.00
100 Dos	1.18.00	1.14.00	1.12.00
200 Dos	2.58.00	2.43.00	2.38.00
50 Brasse	41.00	39.00	38.00
100 Brasse	1.28.00	1.23.00	1.18.00
200 Brasse	3.12.00	3.02.00	2.47.00
50 Papillon	35.00	33.00	32.00
100 Papillon	1.18.00	1.13.00	1.10.00
200 Papillon	3.06.00	2.43.00	2.37.00
200 4 Nages	2.47.00	2.42.00	2.32.00

DAMES	J14 & J15 (2010 et 2009)	J16 & J17 (2008 et 2007)	J18 & SENIORS (2006 et avant)
50 Nage libre	33.00	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.10.00	1.08.00
200 Nage libre	2.40.60	2.35.60	2.30.60
400 Nage libre	5.30.00	5.17.00	5.10.0
50 Dos	39.00	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00	1.18.00
200 Dos	2.57.00	2.52.00	2.47.00
50 Brasse	43.00	42.00	41.00
100 Brasse	1.33.00	1.30.00	1.28.00
200 Brasse	3.21.00	3.12.00	3.07.00
50 Papillon	40.00	38.00	37.00
100 Papillon	1.23.00	1.21.00	1.18.00
200 Papillon	3.15.00	3.11.00	3.07.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00	2.47.00



<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIES D'AGE</u>
Compétition individuelle à centre unique	Du 20 au 28 octobre 2024 Via extranat.fr 5 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions	Maîtres : 2004 et avant

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le Comité Départemental.

HORAIRES :

Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements. Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront exclusivement *via* Extranat.fr

Aucun engagement supplémentaire ne sera accepté sur place.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé le temps dans chaque épreuve de la grille qualificative la saison précédente ou depuis le début de la saison en cours.

Organisation des séries :

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

Cette compétition sera couplée au Championnat départemental Natation Course Benjamins-Juniors, Seniors et +

Limitations des engagements aux 800 NL, 1500 NL et 400 NL et 4N (Toutes catégories confondues, c'est-à-dire de Benjamins à Maîtres) :

- Limitation à deux séries (meilleurs temps d'engagement) aux 800 NL, 1500 NL et 400 4N.
- Limitation à quatre séries (meilleurs temps d'engagement) aux 400 NL.

Les séries des 400 NL, 800 NL et 1500 NL pourront, si nécessaire, être nagées à 2 par couloir

PROGRAMME :

Toutes les épreuves sont sous forme de classement au temps :

SAMEDI MATIN	SAMEDI AP-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
200 4N Dames	100 Pap Dames	400 NL Dames	200 Pap Dames
400 NL Messieurs	100 Pap Messieurs	200 4N Messieurs	200 Pap Messieurs
100 Brasse Dames	50 Brasse Dames	100 NL Dames	100 Dos Dames
100 Brasse Messieurs	50 Brasse Messieurs	100 NL Messieurs	100 Dos Messieurs
50 Pap Dames	200 Dos Dames	200 Brasse Dames	200 NL Dames
50 Pap Messieurs	200 Dos Messieurs	200 Brasse Messieurs	200 NL Messieurs
1500 NL Dames	50 NL Dames	50 Dos Dames	400 4N Messieurs
	50 NL Messieurs	50 Dos Messieurs	800 NL Dames
	400 4N Dames	1500 NL Messieurs	
	800 NL Messieurs		

RECOMPENSES :

Classement et Podium au temps, toutes catégories Maîtres confondues

Médailles aux 3 premiers, toutes catégories Maîtres confondues

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club et par réunion

Toutefois, la commission départementale des officiels pourra solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail.

Les clubs seront invités à déclarer leurs officiels via un formulaire type Google forms.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Épreuves MESSIEURS	Maîtres (2004 et avant)
50 Nage libre	28.00
100 Nage libre	1.03.00
200 Nage libre	2.18.00
400 Nage libre	4.54.00
50 Dos	32.00
100 Dos	1.12.00
200 Dos	2.38.00
50 Brasse	38.00
100 Brasse	1.18.00
200 Brasse	2.47.00
50 Papillon	32.00
100 Papillon	1.10.00
200 Papillon	2.37.00
200 4 Nages	2.32.00

DAMES	Maîtres (2004 et avant)
50 Nage libre	31.00
100 Nage libre	1.08.00
200 Nage libre	2.30.60
400 Nage libre	5.10.0
50 Dos	37.00
100 Dos	1.18.00
200 Dos	2.47.00
50 Brasse	41.00
100 Brasse	1.28.00
200 Brasse	3.07.00
50 Papillon	37.00
100 Papillon	1.18.00
200 Papillon	3.07.00
200 4 Nages	2.47.00

<u>TYPE</u>	<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ORGANISATION</u>	<u>CATEGORIE D'AGE</u>
Compétition individuelle par district	via extranat.fr ET ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES FICHIER EXCEL 3 € par épreuve	Bassin de 25 mètres 1 réunion	Avenirs et plus jeunes F & G : 2013 & Après (11 ans et moins) 

OBJECTIF :

D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions - Ouvert à tous les nageurs licenciés. Les nageurs licenciés COMPETITION seront engagés sur extranat.fr

Cas particuliers des 1^{ère} et 4^{ème} journées du découv'Nat :

Les 1^{ère} et 4^{ème} journées du Découv'Nat sont ouvertes aux Avenirs licenciés « Compétitions » et « Natation pour tous »

- En raison type de licence et/ou absence de SNS/ENF1, les licenciés ne répondant pas aux règles FFN ne pourront pas être engagés via extranat.fr.
→ Une gestion parallèle, par création d'une compétition locale sur extranat-pocket, devra être mise en place par l'organisateur.

Dans les mêmes périodes d'engagements que sur extranat.fr, les clubs enverront les engagements de ces nageurs à l'organisateur sous forme d'un tableau Excel, avec les Nom, prénom, IUF du nageur, ainsi que les épreuves et les temps d'engagements.

L'organisateur sera en droit de refuser les engagements qui lui seraient envoyés en dehors de cette période.

- En raison du type de licence et/ou absence de SNS/ENF1, les performances de ces nageurs ne remonteront pas à la FFN, mais seront intégrées dans la base départementale.

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

Les clubs organisateurs seront chargés d'envoyer aux trésoriers du Comité du Nord (patriciadelansay@hotmail.com et g.mercier7@yahoo.fr) les tableaux d'engagements Excel reçus.

HORAIRE :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

25 Dos – 25 Brasse – 25 Pap – 25 NL – 50 Dos – 50 Brasse – 50 Papillon – 50 NL – 200 4 Nages – 100 NL.
Pas de limitation d'engagements

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club

Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.

Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

En l'absence de représentation suffisante en officiels, sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas satisfait au minimum requis seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel obligatoirement aux 2 adresses mail suivantes :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Dépôt des demandes

Le nombre d'organisations par club hors calendriers départemental, régional et fédéral est limité à **4 par club et par saison sportive** (1er janvier et 31 décembre).

Les demandes devront être faites à minima 3 semaines avant la première prise de temps du trimestre concerné.

C'est-à-dire, dépôt de la demande à faire au plus tard en janvier pour les prises de temps de janvier à mars, en mars pour le 2nd trimestre d'avril à juin, en juin pour le 3^{ème} trimestre concernant juin à septembre et septembre pour le dernier trimestre de septembre à décembre.

Aucune demande d'organisation club ne recevra un avis favorable si prévue en même temps qu'une compétition du calendrier départemental.

Les demandes sont à envoyer au Responsable de la commission technique départementale Natation Course, qui après avoir émis son avis, transmettra la demande à la Ligue des Hauts-de-France de Natation.

- Pour demande d'avis auprès de la Commission technique départementale Natation Course :
 - Philippe TODOSKOFF : familletodo@hotmail.fr
 - Mickael FOUCAULT : mickaelfoucault@outlook.fr
- Pour transmission de la demande à la Ligue HDF et déclaration sur extranat.fr de la compétition :
 - Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Désignation de la tête de jury

Pour les organisations clubs, le juge-arbitre et le starter d'une compétition de district sont désignés par le responsable de district.

Les frais de déplacement et éventuellement de restauration de la tête de jury désignée seront exclusivement à la charge de l'organisateur.

Validation des performances

Toutes les compétitions ayant reçu l'accord d'organisation seront déclarées sur extranat.fr par la commission informatique départementale.

Toutes remontées de compétitions à la FFN feront l'objet d'une vérification de respect du règlement de la FFN :

- Compétition inscrite au calendrier Départemental, validée par la Ligue
- Les nageurs doivent posséder une licence compétition
- Pour les 10ans et -, les nageurs devront être titulaire du Sauv'Nage / Test du savoir nager en sécurité
- Devra concerner 2 clubs à minima
- 20 performances au minimum sur l'ensemble des résultats

A défaut de respect de ces règles, la compétition pourra être rejetée et ne remontera dans ce cas pas dans la base fédérale.

Toutes les autres compétitions devront être traitées en LOCAL, sur ExtraNat Pocket, sans remontées sur le serveur FFN

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION



LIGUE REGIONALE
DES HAUTS-DE-FRANCE
138 Bis Rue Léon Blum
62290 NOEUX-LES-MINES



Nom & adresse du club demandeur

.....
.....
.....
.....

DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION

Le club de

sollicite l'autorisation d'organiser la compétition suivante :

.....

Nous nous engageons à nous soumettre aux règlements de la Fédération Française de Natation qui régissent le sport amateur de la natation lors de la réunion citée ci-dessus.

Nous certifions que les sociétaires de ce club sont amateurs au sens des règlements de la F.I.N.A.

Signature du Président du Club et tampon

Avis du Comité Départemental

Autorise
N'autorise pas
Signature

Avis du Comité Régional

Autorise
N'autorise pas
Signature

NOEUX-LES-MINES, le

,
Le Secrétaire Général,
Signature

RAPPEL FINANCIER

CONCERNANT LES PAIEMENTS A EFFECTUER AU COMITE DU NORD (ABONNEMENT ANNUEL, ENGAGEMENTS, DETTES ET AMENDES)

Tous les chèques envoyés au Comité Départemental, quel qu'en soit le motif (abonnement annuel, engagements, amendes ...) doivent être libellés à l'ordre du « Comité du Nord de Natation » et désormais, uniquement et exclusivement, envoyés à l'adresse suivante :

**MME PATRICIA KULCZYCKI-DELANSAY
51 RUE DELCOURT
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
patriciadelansay@hotmail.com**

Par ailleurs, il est possible d'effectuer tous vos paiements par virement. A cette fin, vous trouverez ci-dessous les références du compte bancaire du Comité Départemental Nord de Natation :



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	02720	00045806901	75	EUR

Domiciliation
CCM MARCQ EN BAROEUL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8027 2000 0458 0690 175

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM MARCQ EN BAROEUL
MOUVAUX
88 RUE DE ROUBAIX
59420 MOUVAUX

Titulaire du compte (Account Owner)
CTE DEPART NORD FED FR NATATION
CHEZ MONSIEUR MERCIER GREGORY
7 RUE JEAN MOULIN
59420 MOUVAUX

☎ 0 820 35 22 42 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

RENSEIGNEMENTS A NE JAMAIS OMETTRE AVEC VOTRE PAIEMENT.

Que vous payiez par chèque ou par virement, il est important que le Comité Départemental puisse identifier à quoi correspond votre paiement.

Aussi, pour chaque chèque envoyé, merci d'y joindre un détail du motif du paiement (bordereau d'engagements, facture éditée par Extranat.fr, abonnement annuel, dettes ...). De la même manière, pour tout virement, merci de préciser dans le bordereau de virement le motif de ce virement, en le détaillant le cas échéant, si ce virement correspond à la somme de plusieurs paiements. En complément, vous pouvez, si vous le désirez, envoyer une copie de votre bordereau de virement à Mme Patricia KULCZYCKY-DELANSAY.